**Termes de Reference**

**Evaluation finale du volet de la Mobilisation communautaire du Projet : « UKAM, Solid Waste Management in Lamentin 52, 54 & surroundings areas, Carrefour / Environnement Plus (**$EN^{+}$**) »**

**World Relief Haïti**

# Détails du projet

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du projet** | Environnement Plus (En+) / Volet de la Mobilisation Communautaire |
| **Date de début et fin du projet** | **Octobre 2020 – Mars 2023** / Septembre 2024 |
| **Date de Baseline**  | Avril 2021 |
| **Budget total du projet** | Budget initial: 540,759.05 $ US (Réf: WR-UKAM\_ Budget Per Term)Budget révisé : 385,121.70 $US ( Réf : WR Consolidated BVA-UKAM\_ From Oct 2020 to Dec 2022) |
| **Source de financement** | Tearfund / Foreign and Commonwealth Development Office (FCDO, UK), Ex DFID |

# Problématique et contexte

Les déchets plastiques constituent aujourd’hui un grand défi mondial. Chaque année, plus de 7,3 millions de tonnes de plastique sont déversés dans les océans, les rivières entraînant des dangers pour l’environnement en général et plus particulièrement pour la vie humaine, les écosystèmes marins et terrestres. Dans un rapport publié par l’OCDE en Février 2022, il ressort que le monde produit aujourd’hui plus de déchets plastiques qu’il y a vingt ans, et ils sont en grande partie mis en décharge, incinérés ou rejetés dans l’environnement, seuls 9% étant effectivement recyclés, les pays en situation socio-économique difficile ont de grandes difficultés à mener une politique adéquate pour gérer rationnellement les déchets plastiques en raison du degré de leur vulnérabilité a presque tous les niveaux. Haïti, pays confronté à de nombreux défis majeurs depuis un certain temps n’est pas exempt de ces difficultés. La mauvaise gestion des déchets plastiques associée à la dégradation environnementale est l’une des plus graves. Plusieurs causes profondes sont à la base de cette problématique. Le manque de formation et de sensibilisation des communautés aux pratiques écologiquement viables est l’une des causes de ce problème. La mauvaise gestion des déchets solides affecte toute l'étendue du territoire national. Il est à noter que les communautés et les familles en situation de grande vulnérabilité économique et sociale sont les plus touchées par les conséquences désastreuses occasionnant d’énormes souffrances.

Il est reporté que **1400 à 1600 Tonnes Métriques (TM)** de déchets solides sont produites chaque jour dans la seule zone métropolitaine de Port-au-Prince[[1]](#footnote-1)**.** Les organismes actuels de collecte de déchets ne peuvent se débarrasser quotidiennement qu'environ 20%. C'est encore moins dans la zone périurbaine de Carrefour qui génère **250 TM par jour dont au moins 5% de matière plastique[[2]](#footnote-2).** Les conséquences de cette mauvaise gestion sont énormes : pollution de l’environnement (terres, sources d’eau, rivière, mers, atmosphère, etc.), maladies, inondation, obstruction des rues et des routes à la circulation, aspect et odeur désagréables, …etc.

# Description sommaire du projet

Penser à adresser le problème de gestion de déchets solides en Haïti demande des actions concertées, adéquates et intelligentes en se basant sur des approches communautaires participatives et inclusives. Ainsi, dans le but de trouver des solutions durables, World Relief Haïti (WRH), Tearfund UK et un organisme privé local (**Basé** **à Carrefour**) dénommé ‘’Arris Desrosiers’’ (AD) implémentent à Lamentin 52, 54 et environs (commune de Carrefour), pendant une période de 3 ans, un projet de gestion de déchets solides dénommé ***‘‘ UKAM/Environnement Plus (EN+)’’*** *et financé par* l’agence Britannique *: ‘’Department For International Development* (DFID, UK)’’**.**Ce projetest constitué, au départ, de quatre (4) grandes composantes complémentaires et chaque partenaire est responsable de l’implémentations d’une thématique spécifique ; la 4ème se rapporte à tout le monde :

1. Collecte, tri et recyclage des déchets en compost et brique/ardoquin **(AD)**
2. Mobilisation communautaire et changement de comportement pour une meilleure gestion locale de déchets solides **(World Relief)**
3. Plaidoyer de haut niveau (influencer des autorités politiques : gouvernement, parlementaires, collectivités territoriales, mobilisation de réseaux, campagnes médiatiques, etc.) pour garantir l'intensification et la réplication des approches de gestion durable des déchets **(Tearfund)**
4. Apprentissage (*Learning*)
5. Sensibilisation de 3000 ménages sur la COVID-19 (5ème composante ajoutée suite à l’Arrêté présidentiel du 20 mars 2020 pris en conseil des Ministres par le Gouvernement Haïtien décrétant **l’état d’urgence sanitaire** sur tout le territoire national. De ce fait, l’amendement du projet était nécessaire pour répondre à l’urgence

Donc, au terme du projet, les résultats attendus ont été les suivants **:**

1. 3 000 familles formées à des pratiques durables de gestion des déchets solides ;
2. 3000 ménages sensibilisés sur la COVID\_19 ;
3. 3 000 familles bénéficient de services réguliers de collecte déchets solides ;
4. **Réduction à environ** 301 tonnes/ mois à Carrefour (23 tonnes de plastique et 278 tonnes de déchets organiques) de déchets plastiques et autres déversés dans les rues/cours d'eau/océans et/ou soumis à la combustion à ciel ouvert ;
5. AD est devenue une entreprise sociale financièrement autonome offrant de meilleurs moyens de subsistance à 50 personnes marginalisées ;
6. 150 jeunes de Carrefour sont formés à la défense des droits et à la protection de l'environnement en vue de la création d'un réseau régional de défense des jeunes et d'un meilleur service de gestion des déchets dans toute la grande région sud

Nb : Suite à des indisponibilités financières, la durée du volet de Mobilisation Communautaire est réduite à 3 ans, soit octobre 2020 à Mars 2023. Certaines activités prévues ont été éliminées et/ou réduites. Par exemple, le nombre de ménages visées par la mobilisation est passé de 5000 à 4000 dans un premier temps et enfin réduit à 3000 dans un second temps.

#  Rappel des objectifs et indicateurs du cadre logique du projet

Le projet visait à développer des approches durables de gestion de déchets solides dans les communautés de Lamentin 52, 54 et environs, de faire le plaidoyer pour la réplication des bonnes pratiques et de la mise à l’échelle de cette approche dans d’autres régions du Pays.

# Résultats et indicateurs de résultats du volet de Mobilisation Communautaire :

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats attendus** | **Indicateurs clés de résultats et de performance**  |
| 3000 ménages des quartiers de Lamentin 52, 54 & environs (Carrefour) formés et sensibilisés sur la Gestion des déchets solides et la protection environnementale de manière à minimiser leurs effets néfastes sur l’environnement, la santé et bien-être des gens des communautés. | 1. Nombre de ménages de Carrefour sensibilisés et pourcentage d’entre eux qui reçoivent du matériel de protection et équipement pour lutter contre la pandémie de Covid-19
 |
| 1. Nombre de ménages formés et sensibilisés sur les bonnes pratiques de Gestion de déchets solides et de protection environnementale
 |
| 1. Pourcentages des ménages mobilisés (formés et sensibilisés) faisant correctement le tri des déchets produits (effets immédiats des visites de formation et de sensibilisation ROI )
 |
| 1. Nombre d’institutions locales (églises et Organisations Communautaires de Base) engagées et qui font la promotion des bonnes pratiques en matière de protection de l’environnement et de gestion de déchets solides aux quartiers de Lamentin 52, 54 & environs ( Carrefour)
 |

# Objet de l’Evaluation finale

L’objectif global de cette évaluation finale est d’apprécier les résultats du volet de la Mobilisation Communautaire par rapport à la situation de départ dans les communautés cibles dans le cadre de l’implémentation du projet EN+ ; ainsi que l’impact des actions menées par rapport aux objectifs visés. De plus, il s’agit de tirer les principaux enseignements de l’intervention et de formuler des recommandations pratiques concernant la poursuite d’une éventuelle nouvelle phase du projet.

# Objectifs de l’Evaluation

# Les principaux objectifs de l'évaluation sont les suivants :

# Générer des données finales pour mesurer les progrès du volet de Mobilisation communautaire du projet par rapport au but, aux objectifs et aux résultats attendus

# Tester la pertinence, l’efficacité et l’efficience des activités réalisées pour aboutir aux ménages mobilisés.

# Comprendre l’impact des mobilisations communautaires (effets sur la vie des participants), ce qui a changé au cours du projet, et vérifier si les changements sont imputables au projet lui-même.

# Identifier les meilleures pratiques, les leçons apprises, les forces et les faiblesses de la composante mobilisation communautaire dans l’atteinte des résultats et recommander des stratégies pour les projets/programmes ou interventions futures.

# Evaluer la contribution de la mobilisation à la durabilité du projet.

# Établir des valeurs finales pour l'inclusion du genre, l'inclusion du handicap et la protection de l'environnement

# Collecter des informations sur les connaissances et pratiques de la population par rapport à la gestion des déchets solides dans leur environnement.

Les questions de l’évaluation sont les suivantes :

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs** | **Questions de l’évaluation** |
| **Evaluer la pertinence du volet mobilisation communautaire** | * La mobilisation communautaire était-elle appropriée et stratégique en relation avec les principales objectifs et défis de la gestion des déchets solides et de la protection de l’environnement au moment de la conception du projet ? Cette pertinence était-elle maintenue tout au cours de l’implémentation ?
* A quel niveau le volet mobilisation communautaire a répondu de manière approprie aux évolutions politiques, sécuritaires, et institutionnelles (spécialement pays locks et gangs armés) ? A quel point la sensibilisation sur la gestion des déchets solides et la protection de l’environnement était pertinent par rapport aux besoins et priorités du groupe cible ? Etait-il consulté durant la conception et tout au cours de la mobilisation ?
* Est-ce que le volet mobilisation communautaire est venu au bon moment pour adresser les vulnérabilités liées à la mauvaise gestion des déchets et la dégradation de l’environnement ou a-t-elle profité d’une opportunité ?
 |
| **Évaluer l'Efficacité du volet de Mobilisation communautaire** | * Dans quelle mesure la **Mobilisation communautaire** a-t-elle contribué à la bonne gestion des déchets et à la protection de l’environnement ?
* Sur quels points le volet mobilisation communautaire a-t-il été le plus performant ? Quelles ont-été les facteurs de facilitation ? Comment peut-on utiliser le volet mobilisation communautaire pour approfondir et étendre ces résultats ?
* Y a-t-il eu des résultats inattendus (souhaitables ou indésirables ou les deux) ? Comment ces résultats inattendus ont-ils affecté la performance du projet / programme ?
* Est-ce que le système de suivi du volet mobilisation communautaire a capturé adéquatement les données sur la bonne gestion des déchets et la protection de l’environnement ?
* Quels conséquences non-prévus (positives et négatives) ont été achevées ?
 |
| **Evaluer l’efficience du volet de mobilisation communautaire** | • Y avait-il assez de ressources pour exécuter le volet **de Mobilisation communautaire** correctement ?* A quel point l’approche utilisé pour implémenter le volet mobilisation communautaire a-t-elle été efficiente, tenant compte de la logistique et d’autres activités ?
* L’utilisation des ressources humaines de l’équipe a-t-elle été efficiente ?
* A quel niveau les données ont-été collectées et utilisés pour suivre les résultats ? Ces données à jour ont-elles été utilisées efficacement pour la gestion du volet ?
* Y a-t-il eu des retards dans l’implémentation ? Est-ce que ces retards ont causé la perte d’opportunités de gestion de déchets et de protection de l’environnement ?
* Comment a été la communication avec les parties prenantes et les participants pour les informer des progrès du volet ?
* La World Relief et Tearfund, se sont-ils assurés de la synergie de la mobilisation communautaire avec d’autres programmes internes et avec d’autres organismes au même portfolio ?
* Le programme / projet a-t-il utilisé les approches les plus rentables pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des interventions clés en rapport avec la mobilisation communautaire ?
* Les résultats ont-ils été obtenus au coût le plus bas possible - comparés aux meilleures pratiques / normes de l'industrie établies par d'autres projets similaires ?
* Quels ont été les composants les plus efficaces de la mobilisation communautaire en termes d’utilisation des ressources ?
* Quelles leçons peut-on tirer des niveaux d'efficacité ? Qu'est-ce qui aurait pu être réalisé avec moins de ressources?
 |
| **Durabilité et appropriation** | * Est-ce que la conception de la mobilisation communautaire a tenu compte d’une stratégie de sortie et de durabilité appropriée (incluant la promotion de l’appropriation de la World Relief et de Tearfund, l’utilisation des capacités internes, …etc.) pour supporter des changements positives à la fin du projet ?
* Quel est le niveau d’engagement des parties prenantes pour la durabilité des résultats de la mobilisation communautaire et pour continuer les initiatives de gestions de résidus solides et de protection de l’environnement ?
* Comment la mobilisation communautaire a-t-elle promu et contribue au développement de capacité de la World Relief et de Tearfund pour assurer la pertinence des efforts et des bénéfices ?
 |
| **Cohérence** | * A quel niveau la mobilisation communautaire a complémenté le travail d’autres organismes ?
* Comment a-t-on inclus les parties prenantes dans la conception et l’implémentation du volet ?
 |
| **Impact** | * Est-ce que la mobilisation a atteint le nombre de participants escompté ?
* A quel niveau la mobilisation communautaire a contribué à la gestion des déchets et la protection de l’environnement ?
* Quels sont les impacts négatifs et positifs non anticipés de l’implémentation de la mobilisation communautaire ?
* A quel point les participants sont-ils satisfaits du volet ?
 |
| **Genre** | * Quels défis spécifiquement lies au genre ont-été adressés ?
* A quel niveau la mobilisation communautaire a contribué à l’équité de genre et l’autonomisation des femmes ?
* La mobilisation communautaire a-t-elle substantiellement intégré le genre et supporté des stratégies sensibles au genre ?
 |
| **Conclusions, leçons apprises et recommandations** | * Quelles sont les conclusions de l’évaluation ?
* Quelles leçons peut-on tirer des conclusions ? Des leçons du processus d’évaluation ?
* Quelles sont les recommandations spécifiques, exploitables et pratiques de cette évaluation
 |

# Démarche de l’Evaluation

Dans cette démarche, World Relief et Tearfund sollicite l’expertise d’un consultant (consultation externe) pour mener l’évaluation du volet de la Mobilisation Communautaire par rapport à la situation de départ dans les communautés cibles et aux résultats attendus dans le cadre de l’implémentation du projet EN+.

* 1. **Mandat du Prestataire et livrables attendus**

Plus spécifiquement, le Prestataire aura pour mandat de :

1. Réaliser des enquêtes qualitatives où des Focus Group de Discussions avec les participants et des entretiens avec des personnes clés de l’implémentation du volet fourniront/vérifieront la substance des résultats ;
2. Produire un rapport d’évaluation préliminaire pour appréciation et commentaires ;
3. Prendre en compte les commentaires pour l’élaboration d’un rapport final ;
4. Conduire un atelier de restitution avec les partenaires d’implémentation.

Les produits ou résultats attendus de la prestation sont les suivants :

1. Un calendrier de travail ne devant dépasser trente jours partant de la signature du contrat est soumis ;
2. Un rapport préliminaire des trouvailles est soumis ;
3. Un rapport final est soumis après la considération des remarques de World Relief Haiti et de Tearfund ;
4. Un rapport d’atelier de restitution est soumis.
	1. **Durée de la prestation**

La durée de la prestation ne doit pas dépasser un (1) mois ou 30 jours calendaires au maximum allant de la date du 1e versement ou avance de démarrage jusqu’à la soumission du rapport final, c’est à dire le peaufinent des livrables après un atelier de restitution au commanditaire du rapport du processus aboutissant aux travaux accomplis.

* 1. **Profil du prestataire (Personne physique ou morale)**
* Expérience confirmée dans l’évaluation de projets
* Avoir une formation en recherche qualitative
* Avoir une vue élargie du secteur d’aménagement territorial, de la Gestion des Risques et des Catastrophes (GRD) naturels et de ses enjeux et démontrer un forte capacité d’analyse et de synthèse.
* Habitude de mandats de consultation.
	1. **Modalités de recrutement**

Le prestataire sera recruté sur la base d’un **Marché Restreint (Appel d’Offre Restreint : AOR) lancé en Mars 2023,** qui prendra notamment en compte son expertise et expérience dans le domaine, la qualité de proposition de l’expertise technique, la méthodologie proposée pour la réalisation du travail, le calendrier proposé et la proposition financière. Et l’offre la mieux adéquate sera retenue pour le marché. Ainsi, la proposition du prestataire comprendra les éléments suivants :

 1. Une ***proposition technique*** présentant les points ci-dessous :

* + - La compréhension du mandat,
		- La méthodologie proposée pour la réalisation des études,
		- L’expérience du prestataire (soutenus par son ***Curriculum Vitae*** et la copie des diplômes),
		- Chronogramme détaillé de la prestation, et qui prend en compte le délai limité défini par le commanditaire.

 2.Une ***Offre financière*** soumise en **Dollars américains (USD)** prenant tous les coûts relatifs à la réalisation de la prestation y compris la logistique.

* 1. **Modalités de paiement**

La commande sera acquittée en deux versements répartis comme suit :

* A la signature du contrat, un acompte de 40 % du montant conclu, sera versé par chèque ou virement bancaire au gré du consultant.
* Le reste de 60 % lui sera accordé après l’acceptation par le commanditaire de tous les travaux accomplis et attendus
	1. **Informations complémentaires relatives aux TdR et Offres.**

Les offres doivent être reçues au plus tard à la date limite du 14 Avril 2023 avant 4h00 PM. Elles peuvent être envoyées à l’adresse: @WR Haiti Procurement

Les soumissionnaires peuvent envoyer leurs questions par mail à l'adresse suivante : anasser@wr.org jusqu’au 05 Avril 2023.

1. MTPTC, 2014 [↑](#footnote-ref-1)
2. MTPTC, 2014 [↑](#footnote-ref-2)